

**Conseil Municipal - Départ de Mme LONCHAMP, Secrétaire Général Adjoint -
Remerciements de l'Assemblée Communale**

M. LE MAIRE : Avant d'entamer l'ordre du jour, j'ai deux types de réflexion à vous apporter, l'une et l'autre fort sympathiques d'ailleurs.

La première concerne l'une de nos employées de la Ville qui, ce soir, peut prétendre détenir une sorte de record. En effet, depuis le mois d'août 1959, date de son entrée dans cette grande famille municipale, Marie-Simonne LONCHAMP, car il s'agit d'elle assise juste derrière le Maire, sous la Marianne, a, à son acquis, 362 séances de Conseil Municipal, je crois que c'est vraiment un record, cela représente environ 1 500 heures passées en ces murs, une relecture de quelque 30 000 pages de notre Bulletin Officiel. Elle a connu six équipes municipales, trois conduites par Jean MINJOZ et trois depuis.

Cette séance du 8 novembre 1993 est donc la dernière à laquelle Marie-Simonne LONCHAMP prêtera son concours efficace et nous le savons très efficace, car elle a souhaité sa mise en disponibilité pour raisons familiales.

Je voudrais en votre nom à tous et très officiellement, il y aura une autre «cérémonie» plus intime à l'intérieur de l'équipe municipale et des responsables, la remercier ce soir pour l'énergie qu'elle a toujours su dépenser pour la bonne marche de cette assemblée et pour la Ville elle-même, et tout dernièrement pour la réflexion et la mise en place du District du Grand Besançon auquel elle a consacré beaucoup de son temps et de son énergie car elle y croyait elle aussi.

Je voulais simplement en ce début de séance, non pas lui souhaiter une bonne retraite car ce n'est pas une retraite, mais simplement lui dire au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, un grand merci, et lui remettre un petit souvenir en signe de reconnaissance pour tout le travail qu'elle a effectué ici depuis 1959. Si vous savez calculer je vous laisse le soin de dire combien de temps elle a passé pour la vie de la Municipalité, du Conseil et même de l'ensemble des Bisontins.

A son intention, je lui ai préparé une reproduction peu connue d'une gravure de l'Hôtel de Ville dans lequel nous sommes, qui a été conservée à la Bibliothèque Municipale et qui représente un projet non réalisé d'ailleurs, qui date des premières années de ce siècle et qui consistait à rénover la façade de cet Hôtel de Ville avec des tuiles vernissées, des lucarnes Renaissance. Je vais le remettre à Mme LONCHAMP.

Cette gravure de l'Hôtel de Ville lui rappellera beaucoup de souvenirs. Merci Madame LONCHAMP.

Applaudissements de l'Assemblée Communale qui s'est levée spontanément.

Dont acte.